

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Caen, le 29 juin 2022

COVID-19 : POINT DE SITUATION EN NORMANDIE

SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE

L'incidence régionale est en hausse

Au 28 juin, l'incidence régionale en Normandie s'établit à 586,6 cas pour 100 000 habitants, en hausse de 50,6 % par rapport au précédent point de situation :

- Normandie : + 50,6 % (taux d'incidence SPF du 19/06 au 25/06 : 586,6)
- Calvados : + 47,1 % (taux d'incidence SPF du 19/06 au 25/06 : 639,23)
- Eure : + 57,1 % (taux d'incidence SPF du 19/06 au 25/06 : 582)
- Manche : + 47,6 % (taux d'incidence SPF du 19/06 au 25/06 : 652,6)
- Orne : + 72,1 % (taux d'incidence SPF du 19/06 au 25/06 : 482,8)
- Seine-Maritime : + 47,7 % (taux d'incidence SPF du 19/06 au 25/06 : 556,6)

Le nombre de reproduction (R) s'établit à 1,48 (contre 1,4 la semaine passée).

La vaccination et le respect des gestes barrières restent essentiels pour se protéger

Dans un contexte de hausse de l'incidence régionale, **la vaccination, notamment la deuxième dose de rappel recommandée pour les personnes les plus à risque de faire une forme grave de la maladie**, reste indispensable pour se protéger, protéger les autres et protéger notre système de santé dans son ensemble.

Le port du masque est fortement recommandé dans les situations de grande promiscuité, dans les lieux clos et mal ventilés, comme les transports en commun, et en particulier en présence de personnes fragiles. Il est aussi recommandé pour les personnes les plus vulnérables.

Le port du masque reste obligatoire dans les établissements de santé et médico-sociaux, au même titre que le passe sanitaire (présentation d'une preuve de vaccination, d'un test négatif ou d'un certificat de rétablissement).

Pour rappel, certaines personnes à haut risque de développer une forme grave du Covid-19 peuvent recevoir gratuitement des masques FFP2, sur prescription médicale.

Pour continuer de prévenir la diffusion des virus, gardons les bons réflexes acquis tout au long de la crise **en aérant régulièrement, en se lavant souvent les mains, en utilisant du gel hydroalcoolique.**

Au moindre doute, si vous êtes cas contact ou avez des symptômes, **faites-vous tester et isolez-vous si le test est positif.**

Le rythme des entrées en hospitalisation conventionnelle est en hausse

Au 25 juin, 1 021 personnes atteintes du Covid-19 sont hospitalisées (949 la semaine dernière), dont 35 en réanimation (31 lors du dernier point de situation).

L'incidence en hospitalisation conventionnelle est en hausse, avec environ 15 entrées par jour, tandis que le rythme des entrées en réanimation reste peu élevé et stable.

Depuis début juin, 80% des nouvelles hospitalisations en Normandie concernent des personnes de plus de 60 ans, d'où l'importance de réaliser la deuxième dose de rappel dès que l'on y est éligible.

Avant de se rendre aux urgences, conserver le réflexe 15

Afin de limiter la surcharge des urgences par des passages inappropriés, l'ARS Normandie rappelle qu'avant de se déplacer aux urgences, il faut contacter le 15. Les médecins régulateurs sont en effet à la disposition des appelants, pour leur faire bénéficier directement d'une réponse médicale adaptée, allant du conseil à la gestion d'urgence.

Le taux de positivité augmente

Entre le 19 et le 25 juin, 63 835 personnes ont été testées dont 19 378 ont présenté un résultat positif. Le taux de positivité augmente pour s'établir à 30,4 % contre 26,5 % la semaine précédente.

VACCINATION

La Normandie mobilisée pour la vaccination et la campagne de rappel

Alors que l'on constate une remontée de l'incidence, la campagne de vaccination se poursuit en Normandie, et notamment en termes de rappel vaccinal, pour lequel une mobilisation totale est indispensable pour réduire les risques d'attraper le Covid-19 et de développer des formes graves comme les « Covid longs » ou les hospitalisations, notamment chez les plus fragiles.

Au 26 juin, ce sont 7 777 240 injections qui ont été réalisées en Normandie depuis le début de la campagne de vaccination, dont 2 368 105 rappels. Au 19 juin, la Normandie affiche un taux de primo-injections de la population éligible de plus de 12 ans de 95,1 % et un taux de rappel sur les personnes éligibles à 3 mois de plus de 18 ans de 86,5%.

La deuxième dose de rappel ouverte à l'ensemble des personnes âgées de 60 ans et plus

Au fil des mois, l'efficacité des vaccins diminue légèrement tant que l'organisme n'est pas stimulé par la rencontre avec le virus.

Une deuxième dose de rappel (souvent évoquée sous le terme de « 4ème dose ») est donc recommandée pour :

- Les personnes de 80 ans et plus, les résidents d'Ehpad et d'USLD quel que soit leur âge, ainsi que pour les personnes immunodéprimées, à partir de trois mois après la dernière injection ;
- Les personnes âgées de 60 à 79 ans, avec ou sans comorbidité, dès 6 mois après l'injection du premier rappel.

Ces personnes ont une baisse naturelle de leur protection et il leur est conseillé de compléter dès à présent leur schéma vaccinal avec un vaccin ARN messenger.

Au 19 juin, plus d'un tiers des Normands éligibles ont effectué leur deuxième dose de rappel. Il faut poursuivre la mobilisation pour que toutes les personnes éligibles bénéficient de ce rappel.

Les possibilités de vaccination sont nombreuses, notamment auprès des professionnels de ville (médecins, infirmiers, pharmaciens, sages-femmes, etc.), pleinement mobilisés pour que chaque personne éligible puisse être protégée.

Des dispositifs pour la vaccination des plus fragiles

La campagne de vaccination à domicile des personnes est ouverte aux personnes ayant des difficultés à se déplacer de 70 ans et plus ou en situation de handicap. Lancée par les préfetures, l'Agence Régionale de Santé Normandie et l'Assurance maladie, en partenariat avec l'Union Régionale des Professions de Santé des Infirmiers, elle permet à chacun de contacter le 0800 730 957 (appel gratuit) pour organiser la vaccination à domicile des personnes concernées.

L'importance de la vaccination pour les femmes enceintes

Les femmes enceintes non vaccinées contre le Covid-19 présentent un risque accru de complications liées à la maladie par rapport aux femmes adultes non enceintes. La vaccination permet de transmettre des anticorps au fœtus et protège ainsi le nouveau-né contre le virus. La vaccination des femmes enceintes est recommandée, quel que soit le stade de la grossesse. L'ensemble des professionnels qui prennent en charge et accompagnent les femmes tout au long de leur grossesse, gynécologues-obstétriciens, sages-femmes, médecins traitants, pharmaciens, biologistes, peuvent répondre à leurs questions et les sensibiliser à la vaccination avant et tout au long du suivi de la grossesse. [Plus d'informations en cliquant sur ce lien.](#)

La vaccination des enfants de 5-11 ans se poursuit

La vaccination est ouverte à l'ensemble des enfants de 5 à 11 ans depuis le 22 décembre. La vaccination est possible en établissement pour les enfants hospitalisés, en centres de vaccination ou en cabinet de ville. Les médecins (généralistes ou spécialistes, notamment les pédiatres), les IDE (infirmiers diplômés d'État), les sages-femmes et les pharmaciens peuvent prescrire et administrer le vaccin pédiatrique contre le Covid-19 aux enfants.

Pour connaître les possibilités de vaccination à proximité de chez soi :

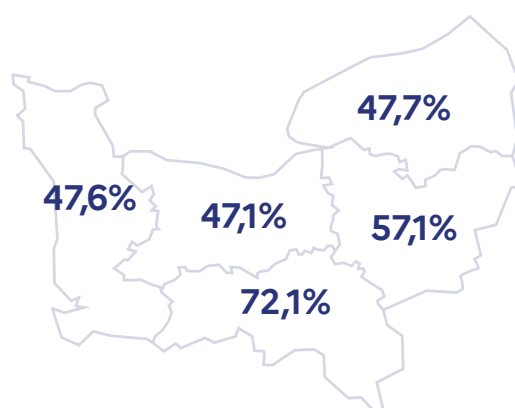
www.normandie.ars.sante.fr et www.sante.fr

CIRCULATION DU VIRUS

• Taux d'incidence - données Santé publique France

Retrouvez les données publiées par Santé publique France [en cliquant ici](#).

• Taux d'incidence - dynamique de l'épidémie (variation hebdomadaire*)



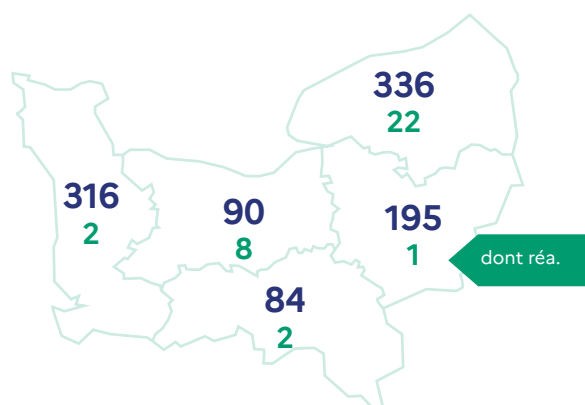
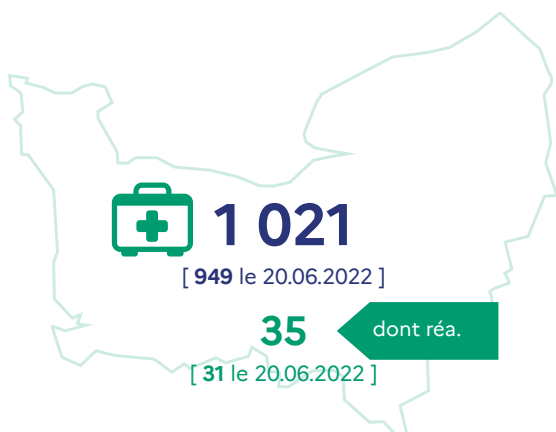
• Nombre de reproduction effectif (R0)




1,48

* Le nombre de reproduction effectif (R0) correspond au nombre moyen de personnes qu'une personne malade va contaminer (lorsque le R0 est supérieur à 1, il s'agit du **seuil de vigilance** ; au-delà de 1,5, c'est le **seuil d'alerte** qui est atteint).

ACTIVITÉ HOSPITALIÈRE au 27.06.2022



• Taux d'occupation


14,6%


13,7%

Tensions hospitalières sur les lits de réanimation (patients Covid) / Capacité initiale

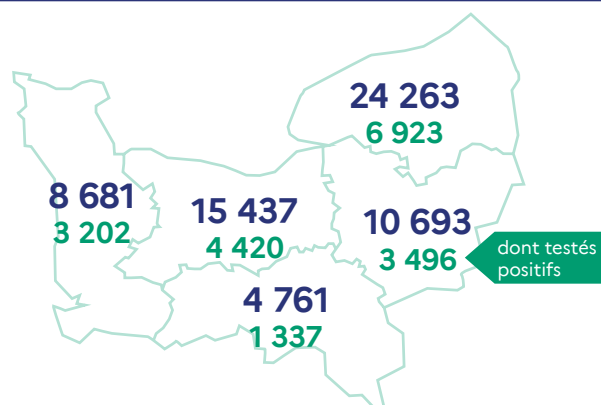
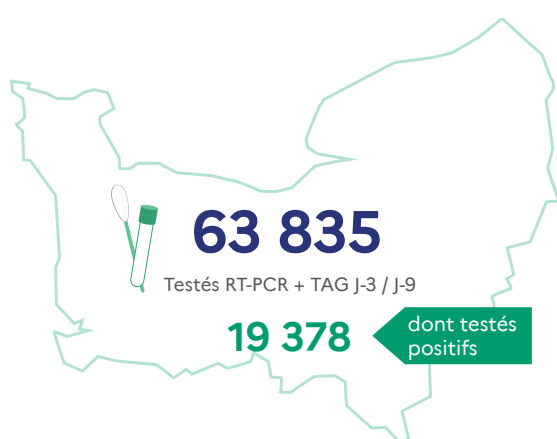
Tensions hospitalières sur les lits de réanimation (patients Covid) / Capacité opérationnelle

* Les tensions hospitalières sur les lits de réanimation correspondent au taux moyen d'occupation des lits de réanimation par des patients atteints de COVID-19 par rapport à la capacité initiale en réanimation, par région (entre 40 et 60 %, il s'agit du **seuil de vigilance** ; au-delà de 60 %, c'est le **seuil d'alerte** qui est atteint).

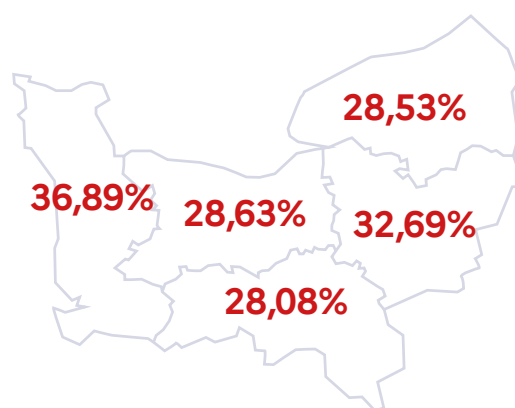
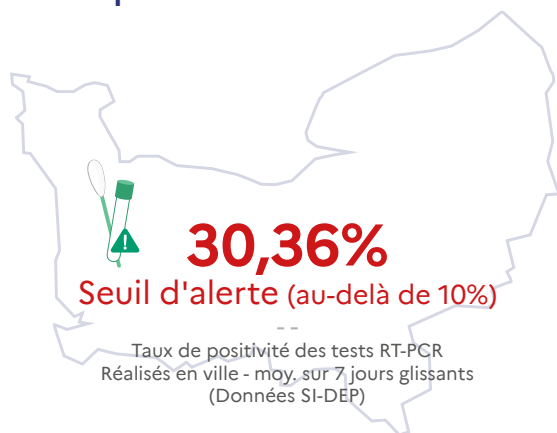
	Hospit.	dont réa.	Retours à domicile depuis le début de l'épidémie	Décès à l'hôpital depuis le début de l'épidémie
Normandie	1 021	35	28 803	4 916
Calvados	90	8	5 392	884
Eure	195	1	3 289	686
Manche	316	2	3 565	635
Orne	84	2	3 341	540
Seine-Maritime	336	22	13 216	2 171

Depuis le début de l'épidémie, on estime à 5 970 le nombre de personnes porteuses du coronavirus COVID-19 décédées en Normandie (à l'hôpital et en EHPAD).

DÉPISTAGES (SOURCE SPF)



• Taux de positivité



• Le taux de positivité des tests RT-PCR correspond au taux de positivité des prélèvements virologiques réalisés dans chaque département sur 7 jours glissants (entre 5 et 10 %, il s'agit du **seuil de vigilance** ; au-delà de 10 %, c'est le **seuil d'alerte** qui est atteint)

VACCINATION au 26.06.2022

